

Intitulé :

« Accidents du travail, Maladies professionnelles, Invalidité, Inaptitudes »

Le contenu est adapté aux spécificités du client (privé, public, mixte).

Public :

Assistants sociaux du travail

Médecins du travail

Conseillers du travail

Services RH

Descriptif de l'objectif :

- Connaître, comprendre et maîtriser la législation
- Connaître les effets sur la rémunération
- Connaître le contentieux en cas de refus de reconnaissance d'un AT ou une MP
- Connaître les différentes articulations entre AT ou MP, inaptitude, Invalidité.

Descriptif du contenu :

- Définitions et conditions : accidents du travail, maladies professionnelles, invalidité
- Effet sur le contrat de travail
- Procédure de prise en charge et d'indemnisation
- Arrêt de travail pour AT ou MP
- Inaptitude personnelle et professionnelle

Durée : 14 heures sur 2 jours

Coût : 2690 € net (exo TVA)

frais de mission en sus hors Paris (sauf formation distancielle)

Contact :

Raymond Taube

Institut de Droit Pratique

5 rue Villehardouin 75003 Paris

06.60.46.45.45 raymond.taube@idp-formation.com